Liberté Égalité Fraternité



Numéro France Travail 10192061336

Mme VINCENT TINGTING 104 RUE DE LA GARE 29380 BANNALEC

Références à rappeler

numéro identifiant 42533209

QUIMPERLE, le 13 janvier 2025

Votre contact en direct

027Nathalie.LECORRE@francetravail.net

### **RELEVE DE SITUATION DU 29/12/2024**

PERIODE DU 01/12/2024 AU 31/12/2024 (31 jours) Allocations déjà versées Allocations dues Décembre 2024 Retraite Nombre Nombre Montant Cotis **Impôt** Montant Montant Retraite Cotis. **Impôt** Montant Jours Brut Comp. Sociales Revenu Net Jours Brut Comp. Sociales Revenu Net Allocation d'Aide au 31 1125,61 53,32 1072,29 Retour à l'Emploi Allocations dues (1) 1072,29

### **DECOMPTE GENERAL**

(1) Allocations	(2) Aides	(3) Autres paiements	(4) Montant net social*	(5) Prélèvements	(6) Montant réglé (1+2+3-5)	(7) Sommes trop perçues
1072,29	0,00	0,00	1072,29	0,00	1072,29	0,00

Le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source est de 0,00 € calculé sur la base d'un taux personnalisé de 0,00 % transmis par la Direction générale des Finances publiques (DGFIP).

Le détail du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est disponible sur une attestation spécifique accessible depuis votre espace personnel sur **www.francetravail.fr**, dans la rubrique « Mes attestations ».

\*Le montant net social correspond au montant des revenus à déclarer pour avoir droit au RSA et à la prime d'activité. Il est calculé à partir du revenu brut, duquel sont déduites toutes les cotisations et contributions sociales légales obligatoires.

Vous pouvez trouver toutes les informations utiles sur le mode de calcul du montant net social et son usage sur le site du Ministère chargé des Solidarités « <u>solidarites.gouv.fr/le-montant-net-social</u> ». Le montant net social de l'ensemble de vos revenus est accessible sur le portail « mesdroitssociaux.gouv.fr ».

C27/ID30

HC5P

# FRANCE TRAVAIL BRETAGNE

Références à rappeler numéro identifiant

42533209

## FRANCE TRAVAIL BRETAGNE

# Références à rappeler

numéro identifiant 42533209

### **REGLEMENT DU 02/01/2025**

Règlement de 1072,29 euros par virement bancaire au nom de MME VINCENT TINGTING

Domiciliation: FR7612906000505XXXXXXXXXXXX81 AGRIFRPP829

### **INFORMATIONS SUR VOS DROITS AU 31/12/2024**

Indemnisation à l' Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi depuis le 08/12/2023 : 366 allocations.

Durée d'indemnisation restante (en jours) : 162

Allocation brute d'un montant journalier de 36,31 Euro tenant compte d'un Salaire Journalier de Référence de 57,43 Euro.

Sur ce montant brut, ont été retenus au titre de :

- La retraite complémentaire : 3,00 % du Salaire Journalier de Référence.

#### INFORMATIONS GENERALES

Nous vous rappelons que vous devez signaler au plus tôt toute modification qui pourrait intervenir dans votre situation : arrêt maladie ou maternité, reprise de travail, entrée en formation, changement d'adresse, liquidation d'un avantage de vieillesse, sur **www.francetravail.fr**.

Veillez à conserver ce document, il pourra servir de justificatif auprès de l'administration fiscale.

L'application du prélèvement à la source sur votre paiement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu, une régularisation pourra le cas échéant intervenir lors de la liquidation définitive de votre impôt.

Pour toute information au sujet du prélèvement à la source, contactez l'administration fiscale :

- en vous connectant à votre espace particulier à l'adresse www.impots.gouv.fr,
- en appelant le 0809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel).